



Communiqué de presse
Paris, le 8 octobre 2009

Vaccin contre la grippe saisonnière

Les groupes à risque et les professionnels de santé appelés à se faire vacciner au plus tôt

Dans le contexte de pandémie actuel, le Groupe d'Expertise et d'Information sur la Grippe (GEIG) invite **toutes les catégories à risque ainsi que les professionnels de santé à se faire vacciner le plus tôt possible.**

En effet, il est nécessaire de respecter **un délai de 21 jours** entre la vaccination contre la grippe saisonnière et celle contre la grippe A (H1N1)v.

Se protéger contre la grippe saisonnière est important car ses conséquences peuvent être graves chez **les sujets à risque : les personnes âgées de 65 ans et plus, et toutes les personnes souffrant d'une Affection Longue Durée (ALD) ou de certaines maladies chroniques** (notamment les asthmatiques, personnes souffrant de broncho-pneumopathie chronique obstructive, insuffisance cardiaque, diabète, ...).

Chez ceux-ci, **la grippe a tendance à exacerber leurs symptômes et est responsable de 2 500 à 3 000 décès chaque année.**

Alors que **l'objectif de couverture vaccinale pour ces populations est de 75% pour 2010**, seules **53% d'entre elles** se sont fait vacciner l'hiver dernier.

Côté professionnels de santé, le constat n'est guère plus encourageant : **seuls 27% d'entre eux ont été vaccinés en 2008-2009**. Ce taux est bien trop faible vis-à-vis de l'objectif à atteindre. Les professionnels de santé sont particulièrement à risque car ils ont une forte probabilité de rencontrer des malades infectés par la grippe. Ils sont donc exposés à un risque d'infection supérieur et, de ce fait, exposent leurs malades à ce même risque. Pour enrayer la transmission de la maladie, la vaccination est recommandée pour les professionnels de santé.

L'enjeu est donc majeur et la mobilisation doit se poursuivre.

Le vaccin est actuellement disponible dans toutes les pharmacies.

Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie pour les plus de 65 ans, les personnes souffrant d'une ALD, d'asthme ou de BPCO¹.

Pour en savoir plus sur la grippe saisonnière : www.grippe-geig.com

Contact presse

Laurence de la Touche – The Desk – 01 77 37 29 93 / 01 77 37 29 91 / 06 08 32 74 15

¹ BPCO : Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive, maladie respiratoire due à une inflammation chronique.